

Témoins

Revue trimestrielle du SNJ-CGT

Nouvelle série - N° 49 - Octobre - Novembre - Décembre 2012 - 2,30 €

AEF, France Télévisions, Presstalis...

Le changement, c'est maintenant ?

Journalistes en danger

LA « NEWS FACTORY » DE FRANCE

TÉLÉVISIONS S

aller chez les

journalistes

France Télévisi...

journalistes

Photojournalisme

journalistes

La situation des

journalistes

en France: ÉTAT D'ALERTE

journalistes

Visa pour l'image

journalistes

UNE VITRINE NE SUFFIT PAS

journalistes

Chaque année, début septembre, le festival Visa pour l'image, à Perpignan, met à l'honneur des photo-reporters de talent... qui sont de moins en moins publiés dans la presse.

journalistes

Revendication d'un barème minimum

journalistes

« Le climat de peur se poursuit »

journalistes

Interview. Ercan Ipecki, dirigeant du Syndicat turc des journalistes (TGS)

journalistes

Les luttes

journalistes

« Le climat de peur se poursuit »

journalistes

Interview. Ercan Ipecki, dirigeant du Syndicat turc des journalistes (TGS)

journalistes

Les luttes

journalistes

« Le climat de peur se poursuit »

journalistes

Interview. Ercan Ipecki, dirigeant du Syndicat turc des journalistes (TGS)

journalistes

Les luttes

journalistes

« Le climat de peur se poursuit »

journalistes

Interview. Ercan Ipecki, dirigeant du Syndicat turc des journalistes (TGS)

journalistes

Les luttes

journalistes

Syndicat national des journalistes CGT
263, rue de Paris - Case 570
93514 Montreuil Cedex
Téléphone 01 55 82 87 42
Télécopie 01 48 51 58 08
Courriel : snj@cgt.fr
Site Internet : www.snj.cgt.fr



Turquie

Journalistes en danger

PRESTALIS

Plus

Comme un journaliste de presse écrite aux

« Le climat de peur se poursuit »

« Le climat de peur se poursuit »

« Le climat de peur se poursuit »

« Le climat de peur se poursuit »

14

Violences en Réunion contre journalistes

Si l'événement a suscité un tollé sur l'île de la Réunion, il est passé quasi-inaperçu en métropole. Lors d'une conférence de presse donnée le 15 septembre par Thierry Robert, député-maire (Modem) de Saint-Leu, plusieurs journalistes du *Journal de l'île de la Réunion*, du *Quotidien* et de Réunion Première ont été violemment pris à parti par les supporters de ce dernier. Dans les heures qui ont suivi, Thierry Robert a eu droit à une volée de communiqués indignés venant du monde médiatique, syndical et politique. Mécontent de propos tenus à son encontre dans le *Journal de l'île*, l'élu avait désigné les journalistes de ce titre à la vindicte de ses sympathisants. Des collègues qui ont voulu s'interposer ont, à leur tour été agressés, dont un frappé au visage. Une semaine après l'incident, François Bayrou, président du Modem n'avait toujours pas réagi. C'est vrai que c'est loin, la Réunion...

Joffrin-Guaino: débat d'« intellectuels » avorté

« Devant les questions soulevées par le décompte du temps de parole et la période électorale, *le Nouvel Observateur* et France Inter ont décidé de ne pas donner suite à leur projet de débat entre un intellectuel de gauche, Laurent Joffrin, et un intellectuel au cœur du pouvoir, Henri Guaino. » Que retenir en priorité de ce communiqué laconique du 15 septembre, co-signé par France Inter et *le Nouvel Observateur*? Que Laurent Joffrin est un « intellectuel »? Qu'il est « de gauche »? Que France Inter avait envisagé d'offrir une tribune, chaque samedi matin, à la « plume » de Sarkozy, auteur du fameux discours néocolonialiste de Dakar, selon lequel « l'homme africain n'est pas assez entré dans l'Histoire »? Que Jean-Luc Hees, PDG de Radio France, avait été nommé par ce même Sarkozy? Ou que, devant les remous internes, France Inter s'en tire avec une excuse bidon?

Vous allez partager notre vision !

Une « diffusion multi supports (papier, Web, smartphones, etc.) » et une « interactivité avec nos lecteurs et nos clients ». Voilà comment le groupe Voix du Nord résume ses ambitions dans ses offres d'emplois de journalistes (en CDD, bien sûr...). Par ailleurs, La Voix annonce dans un communiqué qu'elle met en place pour l'ensemble de ses salariés, en collaboration avec ESJ Pro (filiale de l'École supérieure de journalisme de Lille), une série de « conférences actives d'une demi-journée » sur « les grands enjeux auxquels le numérique invite les médias » et ce, « métier par métier (éditorial, marketing, publicité) ». À l'issue de ces conférences, « plus de 1 200 collaborateurs auront partagé la vision et l'ambition numérique du groupe La Voix ». Après avoir « partagé », les « collaborateurs » sont priés d'adhérer à la « vision » de La Voix...

Témoins.

Revue trimestrielle
du Syndicat national
des journalistes CGT

Responsable de la publication :
Emmanuel Vire.

Ont collaboré à ce numéro :

Textes : Amel Bejaoui, Jean-Gérard Cailleaux, Dominique Candille, Thierry Cerinato, Marion d'Allard, Michel Diard, Elisa Drago, Ludovic Finez, Claude Gueneau, Patrick Kamenka, Jacques Kmieciak, Patrick Lafayette, Jean-François Téaldi, Emmanuel Vire, Soner Yalçın.

Photos : Marc Dubois, photosociale, Thomas Ribolowski.

Dessins : Christian Antonelli, Babouse.

Secrétaires de rédaction :
Jean-Gérard Cailleaux, Lionel Rousseau.

Rédaction graphique :
Bernard Rougeot.

Assistante : Nadia Amalou.

Impression : Allages (01 41 98 37 97)

Commission paritaire : 0916 S 06290
N° ISSN : 1281-1343.



LA PREMIÈRE CARTE DE PRESSE...

CHANGEMENT DE NUMÉRO DE TÉLÉPHONE

Les numéros de téléphone du syndicat ont changé. Il faut désormais composer le 01 55 82 87 42 ou le 01 55 82 87 41.
Les fax et mail ne changent pas : 01 48 51 58 08 / snj@cgt.fr

Témoins.

Nouvelle série, n°49 -
Octobre - Novembre - Décembre 2012

SOMMAIRE

► VIE SYNDICALE Se syndiquer, c'est maintenant	4
► PROFESSION La situation des journalistes en France : état d'alerte	6
► AUDIOVISUEL La « news factory » de France Télévisions : Taylor chez les journalistes	8
► DISTRIBUTION Presstalis, outil du pluralisme	10
► PHOTOJOURNALISME Visa pour l'image, une vitrine ne suffit pas	11
► SPORT ET MÉDIAS Comme un journaliste de presse écrite aux JO Désormais, ce sera une télé qui aura un journal...	12 13
► INTERNATIONAL Turquie « Le climat de peur se poursuit » Y a-t-il quelqu'un là-bas?	14 15
Tunisie Du blanc à la une des quotidiens, pour alerter l'opinion publique	16
► ÉLECTIONS Aux urnes, salariés des TPE !	17
► NEWS En direct des rédactions	18
► HOMMAGE Claude Levy À la mémoire d'Anne Thoraval	20 20
► LIVRES Un saltimbanque subversif ! Un réquisitoire des années noires du Sarkozysme L'Huma censuré	21 22 22

Le chaud et le froid



alternance politique du printemps dernier a au moins permis de tourner la page Pouzilhac au sein de l'AEF (Audiovisuel extérieur de la France), qui regroupe Radio France International (RFI), la radio Monte

Carlo Doualia (MCD) et la télévision d'information continue France 24. « Je prends acte du fait que l'État, notre actionnaire, souhaite une nouvelle présidence pour l'Audiovisuel extérieur de la France. Je considère donc que ma mission est terminée », a écrit Alain de Pouzilhac, en juillet, aux salariés de l'AEF. Ces derniers ne regretteront pas celui qui, depuis 2008, a mené ses projets destructeurs à la hussarde.

Marie-Christine Saragosse, jusque-là directrice générale de TV5 Monde, a été nommée par décret présidentiel le 5 octobre pour le remplacer⁽¹⁾.

Elle a tenu des propos rassurants, affirmant vouloir « renforcer l'identité et les spécificités de chaque média » constituant l'AEF, mettre un terme au projet de fusion de France 24, RFI et MCD et « séparer les rédactions des trois entités » pour élaborer « des contenus distinctifs, originaux et pertinents ».

Elle a aussi insisté sur l'importance du dialogue social. Ce qui a conduit l'intersyndicale de MCD (FO, CFDT, Sud, CGT et SNJ) et la CGT de France 24 à décider une « suspension provisoire de la grève », qui était prévue pour le 4 octobre. Un geste de bonne volonté qui ne change rien aux revendications de fond, en particulier la fin du processus de fusion des rédactions au sein de l'AEF et la mise en place de nouvelles équipes d'encadrement.

La nomination de Marie-Christine Saragosse ne dissipe d'ailleurs pas les inquiétudes des salariés de RFI, qui pendant quatre ans se sont mobilisés contre la fusion-destruction de RFI avec France 24, le déménagement, symbole de la fusion et vrai gouffre financier, le démantèlement de RFI par le « siphonnage » du budget de la radio pour

la télévision. Or, les nouvelles orientations du gouvernement ont été prises sur la base du rapport Cluzel qui, dans un extrait censé rester confidentiel, écrivait : « La "réforme d'AEF" est donc syndicalement "jouable", pourvu qu'elle bénéficie d'un appui sans faille du gouvernement et qu'elle n'apparaisse pas comme un moyen de faire survivre "la fusion" à M. de Pouzilhac ». Le gouvernement est décidé à maintenir le déménagement de RFI dans un immeuble appartenant au groupe privé Allianz, à Issy-les-Moulineaux. Il est également décidé à maintenir une entreprise unique où la radio RFI, sa filiale arabophone MCD et la télévision France 24 ne sont plus que des services. Seul changement annoncé, le maintien des rédactions séparées radio et télévision, avec des directeurs dédiés. Mais, pour l'heure, aucune garantie de pérennisation de la production de la radio par un budget dédié. Lors de sa réunion à Paris début septembre, l'Assemblée des Français de l'étranger a approuvé une résolution demandant au gouvernement que « les moyens humains et financiers de RFI soient pérennisés dans le cadre législatif ». Sans cette garantie, la radio est menacée. Après le sombre quinquennat de Nicolas Sarkozy, la vigilance reste plus que jamais de mise. Face à un nouveau pouvoir soumis aux fortes pressions d'un patronat qui se moque de l'alternance politique, la mobilisation est nécessaire. Comme à France Télévisions et Presstalis, où les salariés luttent pour préserver le pluralisme et les missions de service public. Il est temps que le gouvernement mette en œuvre les promesses de campagne et, surtout, écoute vraiment le peuple qui l'a élu.

La rédaction de *Témoins*

(1) Formellement, François Hollande a sollicité le CSA pour l'« éclairer » sur la meilleure candidature, histoire de se démarquer de Nicolas Sarkozy, qui s'était arrogé le droit de nommer les PDG de l'audiovisuel public.

Se syndiquer, c'est maintenant

Chez les journalistes comme pour les autres citoyens, la plupart de ceux qui ont voté pour le changement lors de l'élection présidentielle l'ont fait avant tout pour virer Nicolas Sarkozy. Le SNJ-CGT, tout comme la Confédération, a pris une part active à sa défaite. Pour nous, il était hors de question que le Président des riches effectue un second mandat. Comme d'autres secteurs de la société, la presse et les médias ont été parmi les victimes de la politique

néo-libérale de la droite. Au SNJ-CGT, nous n'avions pas été enfumés par les États généraux de la presse, qui n'ont fait que renforcer le pouvoir du capital dans l'information. Durant ce quinquennat et malgré les mobilisations des salariés, les concentrations se sont poursuivies ; les PSE, véritables « Plans de Sabotage de l'Emploi », ont proliféré ; les banques ont investi les titres de presse ; le service public audiovisuel et l'AFP ont été fragilisés ; les descentes de police dans les rédactions, les agressions

de journalistes et les insultes contre la profession n'ont jamais été aussi nombreuses. Le pluralisme n'a jamais été autant mis à mal. Nous nous félicitons d'avoir contribué à renvoyer Sarkozy et ses affidés à leurs juteuses affaires.

C'est sur nos luttes qu'il faudra compter

Pour autant, bien avant l'élection, après avoir attentivement étudié les propositions du Parti socialiste pour les médias, nous ne nous faisons aucune illusion : rien sur la presse écrite et l'AFP, rien sur l'industrie, rien sur la diffusion de la presse, des mesures inquiétantes pour l'audiovisuel... Et il aurait fallu plus que les quatre propositions elliptiques pour la presse, contenues dans les 60 promesses du candidat, pour nous rassurer sur sa réelle volonté de changement. Malheureusement, les premières déclarations des ministres de tutelle pour l'audiovisuel, les premières rencontres avec les organisations syndicales, l'inaction face aux plans sociaux chez Hersant, à Presstalis ou ailleurs, la volonté de ratifier le traité « austéritaire » européen, nous confortent dans l'idée que si l'on veut le « changement » pour assurer l'avenir des titres, le pluralisme, l'industrie et l'emploi, c'est sur nos luttes qu'il faudra compter. D'autant que les organisations patronales du secteur, comme le Medef, ont bien compris que le gouvernement n'était pas décidé à affronter la finance et que les slogans n'avaient pas résisté bien longtemps aux sirènes du social-libéralisme.



Photo : Marc Dubois



Construire les rapports de force dans les entreprises

Lutter, donc ! Mais pour mener les luttes, il faut construire, entreprise par entreprise et au quotidien, les rapports de force indispensables avec les employeurs, qu'ils soient du privé ou du public. Pour gagner sur les revendications, il faut des syndiqués, des militants, pour mener la bataille idéologique dans les rédactions. Les revendications et les préavis de grève ? Il faut les élaborer en discus-

tant avec chaque salarié. Les assemblées générales et les manifestations ? Il faut les organiser. Les candidatures aux élections de délégués du personnel, comité d'entreprise, CHSCT (Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail) ? Il faut les susciter au fil des luttes. Impossible sans une section syndicale.

Quelque 3 000 journalistes ont voté SNJ-CGT aux élections de la CCIJP (Commission de la carte d'identité des journalistes professionnels). Tous

ne sont pas syndiqués au SNJ-CGT. Imaginons notre force s'ils rejoignaient le syndicat de la lutte. Imaginons aussi la tête des patrons... Alors, « si tu veux vraiment que ça change et que ça bouge, lève-toi car il est temps ». Il est temps d'apporter tes idées, ta réflexion, de nourrir l'action collective du syndicat. Tè syndiquer, c'est maintenant ! ■

Par Jean-François Téaldi,
Membre du Comité national du SNJ-CGT



Je désire recevoir un bulletin d'adhésion au SNJ-CGT

Nom :
 Prénom :
 Adresse :
 Tél. :
 Courriel :

À retourner au siège du syndicat:
 Syndicat national des journalistes CGT
 263, rue de Paris – Case 570 – 93514 Montreuil Cedex
 Téléphone 01 55 82 87 42. Télécopie 01 48 51 58 08.
 E-mail : snj@cgt.fr – Site Internet : www.snj.cgt.fr

La situation des journalistes en France : ÉTAT

La situation des journalistes est préoccupante et même alarmante. L'Observatoire des métiers de la presse ⁽¹⁾, qui vient de publier son deuxième bilan annuel (journalistes encartés en 2011), en apporte la preuve.

Par Michel Diard

Dans ses conclusions, l'Observatoire résume son étude par quatre constats :

1. La tendance à la baisse du nombre de journalistes se poursuit.
2. La précarisation touche désormais 20,5 % de la profession.
3. La moyenne d'âge s'élève.
4. La féminisation se poursuit mais les femmes journalistes sont de plus en plus nombreuses à être précaires. Elles sont également moins nombreuses dans les fonctions hiérarchiques. Dans le détail, le nombre de cartes

au nombre de 1 936, ont augmenté de 4,2 % (mais après une baisse de 12,2 % en 2010).

Le nombre de cartes attribuées va continuer à se détériorer. En effet, les plans de licenciements, d'une part, et les départs en clause de cession, d'autre part, nombreux depuis deux ans, ne feront connaître leurs effets que dans un an ou deux. Les titulaires de la carte peuvent en effet la conserver deux ans (voire plus) après leur départ de l'entreprise. Ensuite, certains pourront conserver leur carte en

Vieillessement de la profession

Autre sujet d'inquiétude, le vieillissement de la profession. La tranche des 26-34 ans est en baisse depuis 2007 et celle des 35-44 ans depuis 2008 !

Alarmant également, la précarisation de la profession. Aujourd'hui, les précaires représentent 20,5 % de la profession (+ 0,5 % en un an). Le nombre de pigistes a continué d'augmenter légèrement en 2011 (+ 0,6 %), mais les CDD ont, eux, connu une augmentation sans précédent : + 57,9 %. Certains chiffres démontrent la dégradation d'exercice de la profession : parmi les premières demandes en 2011, on dénombre 34,1 % de pigistes et 26,9 % de CDD.

“Le nombre de pigistes a continué d'augmenter légèrement en 2011 (+ 0,6 %), mais les CDD ont, eux, connu une augmentation sans précédent : + 57,9 %”

Salaires : la dégringolade

Enfin, en ce qui concerne les salaires, la sonnette d'alarme doit être tirée au plus vite. La situation est catastrophique. Parmi les CDI, si 57,2 % d'entre eux gagnent entre 2 000 et 4 000 euros ⁽²⁾ et 32 % plus de 4 000 euros, ils sont 8,9 % à gagner moins de 2 000 euros. Et les femmes gagnent 13,4 % de moins que les hommes. Chez les CDI, le salaire moyen est de 3 848 euros et le salaire médian de

attribuées en 2011 s'élève à 37 286, soit une nouvelle baisse de 0,35 % (après une baisse de 1,31 % en 2010). Le nombre de renouvellements a continué de chuter (35 350, soit - 0,6 %), alors que les premières demandes,

pigeant mais, d'autres, plus nombreux, perdront leur carte à l'issue de cette période de deux ans, comme c'est le cas actuellement pour les reporters-photographes, les plus touchés par les suppressions de postes.

journalistes

D'ALERTE

3 421 euros. On est loin des salaires mirobolants dont on parle souvent.

Chez les pigistes, mais ce n'est pas une surprise, 32,1 % d'entre eux gagnent moins de 1 500 euros par mois ; ils sont 35,2 % à gagner entre 1 500 et 2 500 euros et 30,3 % à gagner plus de 2 500 euros.

On constate la même situation chez les CDD : 17,4 % gagnent moins de 1 500 euros ; ils sont 42 % à gagner entre 1 500 et 2 500 euros et 40,6 % à gagner plus de 2 500 euros. Le salaire moyen des pigistes est à 2 516 euros et le salaire médian à 2 128 euros. Le salaire moyen des CDD est de 2 634 euros et le salaire médian de 2 410 euros.

À partir de ces chiffres, on peut extrapoler et considérer que les salaires moyen et médian des journalistes se situe autour de 2 900 euros.

Si on regarde les vingt-et-une grilles de salaires conventionnelles de près, on s'aperçoit que dix d'entre elles comportent des salaires de début (pour les « stagiaires ») en dessous du Smic (valeur au 1^{er} juillet : 1 425,67 euros) : sept dans les hebdomadaires et périodiques et trois dans les agences.

Profession dévalorisée

Une situation comme celle que nous connaissons est un signe de mauvaise santé de l'information. Les suppressions d'emplois se multiplient et les journalistes ne sont plus assez nombreux dans les rédactions pour bien traiter l'information dont les citoyens

ont besoin. Ceux qui sont en poste aujourd'hui croulent souvent sous le poids des tâches.

Il faut faire remarquer aussi que les niveaux de salaires sont le reflet du mépris des patrons pour notre profession. S'ils avaient une once de respect pour notre métier, nos salaires seraient revalorisés.

Au contraire, la profession est dévalorisée et les dégradations des conditions de travail et des rémunérations n'en sont que le reflet. Il faut tordre le cou à la prétendue crise de la presse ; les bénéfices des groupes sont importants

et seule la volonté de répondre aux désirs des actionnaires de voir leurs dividendes augmenter explique cette dégradation de la situation. Comment expliquer, sinon, le montant des transactions pour les rachats de titres ou de groupes ? Et des banques comme le Crédit Mutuel ou le Crédit Agricole n'engagent pas des sommes colossales sans assurance d'un retour rapide sur investissement. ■

(1) <http://www.metiers-presse.org>

(2) Tous les montants de salaire sont indiqués en brut.



LA « NEWS FACTORY » DE FRANCE 2

Taylor chez les j

« France Télévisions sera invitée à participer au redressement des finances publiques... Cette participation est légitime », écrit son PDG, Rémy Pflimlin. Emplois, conditions de travail, qualité de l'information... le service public vit une période dangereuse.

Par Claude Gueneau *

La crise que traversent actuellement les rédactions de France Télévisions est éditoriale, sociale et budgétaire. Budgétaire parce que le groupe public est confronté à la fois à la baisse de ses recettes publicitaires et à la réduction des subventions d'État destinées à compenser la suppression de la publicité après 20 h, décidée brutalement par Nicolas Sarkozy en 2008. Le déficit cumulé atteint 76 millions d'euros. Il devrait se creuser encore de 100 millions en 2013, dans le cadre de la « légitime participation au redressement des finances publiques » de France Télévisions, selon les mots de Rémy Pflimlin dans une lettre au personnel : « Il nous faut

Pigistes, CDD et intermittents sont les premières victimes

Sur fond d'asphyxie budgétaire, le PDG Rémy Pflimlin travaille sur un plan de réduction des effectifs. Des départs dits « volontaires » allant bien au-delà des 500 suppressions d'emplois déjà programmées, sur environ 10 000 salariés du groupe.

Première conséquence sociale avec effet immédiat : les pigistes, CDD et intermittents sont les premiers à faire les frais de cette cure d'austérité. Leurs contrats ne sont plus renouvelés, même pour les « précaires historiques ». La nouvelle convention collective procède de cette même

France 2. Les rédactions régionales, en permanence à flux tendu, sont à l'état de squelettes.

À travers le « forfait jours », que le SNJ-CGT et le SNRT-CGT continuent de combattre, c'est la mort des 35 heures, avec l'instauration de journées « normales » de onze heures, cinq jours sur cinq et la fin des espoirs de semaine de quatre jours.

La fermeture d'éditions locales de France 3 et la fusion des rédactions nationales de France 2 et France 3 participent de cette même politique d'austérité budgétaire et de casse de l'information sur le service public. À travers les locales (Perpignan, Bayonne, Brive...), c'est la vocation même de proximité et de maillage du territoire qui est en péril, alors que France 3 représente, pour beaucoup, le principal moyen d'accès à l'information.

Quant à la fusion des rédactions nationales, cela signifie surtout la disparition de la rédaction nationale de France 3 en tant que telle. C'est toute la logique de complémentarité de l'information locale, régionale, nationale et internationale de France 3, selon le modèle du 19/20, qui est démantelée. Le SNJ-CGT préconise au contraire le développement des synergies entre les rédactions de la chaîne et le retour à l'autonomie éditoriale de France 3.

“Le service public ne doit pas s'uniformiser, mais offrir au contraire une diversité de regards sur l'actualité grâce à des rédactions ayant leur propre identité.”

anticiper une diminution très importante de nos ressources ». De plus, 450 millions d'euros supplémentaires risquent de manquer, si Bruxelles annule la taxe sur les fournisseurs d'accès Internet. Quand on veut justifier un plan social, on crée d'abord un déficit !

logique : réduction de la masse salariale et aggravation des conditions de travail pour ceux qui restent. On demande toujours plus, en particulier aux JRI (journalistes reporters d'images), qui doivent faire l'image, le son et maintenant le montage, comme sur

TÉLÉVISIONS

journalistes

Plus de liens entre les journalistes et un JT

Ce projet de fusion des rédactions nationales, que combat la CGT, a de graves conséquences éditoriales. Les reportages de France 2 et France 3 sortiront de la même usine, « la news factory », pour alimenter les JT des deux chaînes (mi-journée, 19/20, 20 heures, Soir 3...) et le web. Cela ne fera qu'aggraver une dérive déjà amplement constatée depuis la nomination de Thierry Thuillier, le directeur de l'information. On retrouve en effet de plus en plus les mêmes images, les même « stand up » et la même hiérarchie de l'information dans les JT nationaux des deux chaînes, avec une place démesurée accordée aux faits divers en ouverture.

Face à TF1, Canal +, M6 et aux chaînes « tout-infos » et sans sous-estimer les évolutions technologiques (Internet, télé connectée, transmission en 3G...), le service public ne doit pas s'uniformiser, mais offrir au contraire une diversité de regards sur l'actualité grâce à des rédactions ayant leur propre identité.

La « news factory », c'est aussi la rupture du lien entre les journalistes et un journal télévisé, avec ses conférences de rédaction et ses débats éditoriaux. Plus de sentiment d'appartenir à une rédaction, plus d'« esprit d'équipe ». C'est le taylorisme institutionnalisé, qui réduit en miettes le travail des journalistes et de tous les salariés des rédactions.

Mode de fonctionnement brutal et autoritaire

Cette « news factory » est la porte ouverte à toutes les dérives, comme viennent de le dénoncer les correspondants de France 2 en régions : mode de



En juin dernier, pour protester contre le déménagement du matériel de reportage de France 3 vers les locaux de France 2, les JRI ont attaché les caméras avec un cadenas. La clé a été remise à Aurélie Filippetti, ministre de la Culture et de la Communication.

À Radio France aussi

La CGT et FO appelaient à une grève le 2 octobre contre « l'asphyxie programmée de France Télévisions ». La CGT de Radio France aussi s'est mobilisée contre les « restrictions budgétaires ». Dans son préavis, elle dénonçait des « services déstructurés », une « montée de la précarité », des « activités externalisées », un « Réseau Bleu à la dérive par manque de stratégie claire et par volonté de faire des économies drastiques » ou encore la « suppression des directs la nuit à France Inter ». Pour la CGT de Radio France, cette « opération de bradage » menace « les conditions de travail, les emplois et la radio de service public ».

fonctionnement brutal et autoritaire, multiplication des sanctions disciplinaires, mises au placard, souffrance au travail, etc. Les « managers » des rédactions veulent des journalistes aux ordres, qui exécutent les tâches à la demande : faire des interviews et des images, souvent dans l'urgence, qui seront ensuite intégrés dans un sujet par un « journaliste assis ». C'est la négation même du reportage, le cœur de notre métier. Plus grave, cela débouche sur des sujets conformes aux préjugés et aux a priori du rédacteur en chef, qui ne va plus sur le terrain depuis des lustres et dont les idées sont puisées dans la presse et les radios du matin, voire dans les « dîners en ville » de certains « cercles ».

Aujourd'hui, dans les rédactions, « ligne éditoriale » est un gros mot. Bienvenue au « produit éditorial », qui s'aligne par le bas sur les standards des chaînes tout-infos. Les JT sont livrés aux injonctions des hommes de marketing, qui suivent minute par minute les courbes de l'audimat et décident des contenus en fonction des centres d'intérêt supposés du téléspectateur. Les journalistes de France Télévisions refusent que l'information sorte d'une usine. Ils ont une autre idée de leur métier et du service public. Ce que Sarkozy n'a pas eu le temps de faire, Hollande osera-t-il le terminer ? ■

* Journaliste à la rédaction nationale de France3, élu SNJ-CGT au CE.

PRESSTALIS, outil du PLURALISME

Refuser le démantèlement de Presstalis, c'est sauvegarder des emplois. C'est aussi lutter pour la préservation d'un système de distribution qui garantit le pluralisme de la presse.

Par Marion d'Allard

La presse est en crise et son système de distribution plus que jamais mis en danger. Presstalis (ex-NMPP) distribue 75% de la presse française, selon un système de péréquation qui garantit à chaque titre d'être diffusé partout en France. En gros, les titres les plus riches contribuent à la distribution des plus pauvres. Presstalis accuse aujourd'hui un important déficit. En 2011, le groupe Lagardère, qui détenait 49% de Presstalis, a cédé ses parts pour un euro symbolique. L'entreprise devient alors une société par action simplifiée (SAS), détenue à 75% par une coopérative des magazines, le reste par une coopérative des quoti-

diens. Cet été, la direction a annoncé un plan de restructuration qui prévoit la suppression de 1000 à 1250 postes, sur les 2500 que compte l'entreprise, ainsi qu'une recapitalisation à hauteur de 200 millions d'euros (lire l'encadré). Il est aussi question de supprimer des dépôts de presse, qui passeraient de 134 aujourd'hui à 64 en 2015.

Des solutions alternatives existent

Après d'âpres négociations entre les éditeurs-actionnaires et l'État, un accord de principe vient d'être trouvé. L'État s'est engagé à verser 60 millions d'euros en plus des 35 millions déjà prévus. Les éditeurs participeront

quant à eux à hauteur de 16 millions d'euros et les Messageries lyonnaises de presse (MLP), concurrentes de Presstalis, verseront 7,5 millions d'euros au titre de la péréquation sur la distribution des quotidiens. Ce qui a conduit le tribunal de commerce à prolonger, le 5 octobre, la mission de la mandataire nommée pour la mise en place du plan de restructuration.

La situation reste néanmoins précaire, bien que des solutions existent. Il s'agirait, par exemple, d'adosser la messagerie à la Caisse des dépôts et consignations ainsi qu'à la Banque postale. Ou encore de fusionner Presstalis et les MLP, afin de créer un service unique de distribution de la presse. Les salariés de Presstalis, en lutte pour sauver leurs emplois, refusent le plan de suppressions de postes. D'autant que cette saignée s'ajoute à une série de baisses d'effectifs via, entre autres, le non-remplacement des départs en retraite.

De la survie de Presstalis dépend celle de nombreux quotidiens et donc, celle du pluralisme. Pérenniser un système de distribution équitable s'impose comme une impérieuse nécessité, afin de garantir à chacun le droit fondamental à une information diversifiée. ■

Le SGLCE dénonce la logique d'externalisation

Dès l'annonce du plan de la direction de Presstalis, fin juillet, le SGLCE-CGT a dénoncé la « recette » qui consiste à « favoriser des opérations de sous-traitance en transférant des activités vers des officines où la précarité est la règle ». Concernant la situation financière de Presstalis, le SGLCE pointe « la responsabilité des éditeurs qui, en jouant d'une concurrence organisée, ont transféré massivement leurs titres aux MLP », mettant ainsi « en péril toute la filière ». Première proposition du SGLCE, « la mise en place d'une messagerie unique, fusion de Presstalis et des MLP ». Le SGLCE revendique aussi « une augmentation de la contribution des éditeurs » et « leur engagement à confier leurs titres à Presstalis ». Enfin, il souhaite que les discussions s'appuient sur « une base offensive de maintien et de développement des activités au sein des entreprises du groupe ».

Visa pour l'image

UNE VITRINE NE SUFFIT PAS



Chaque année, début septembre, le festival Visa pour l'image, à Perpignan, met à l'honneur des photo-reporters de talent... qui sont de moins en moins publiés dans la presse.

La 24^e édition de « Visa pour l'image » a une nouvelle fois montré la palette des talents des photo-reporters et le goût du public pour l'image informative. En creux, le festival perpignanais a aussi pointé le dédain des médias français pour les reportages photos. Georges B., photo-journaliste pigiste, ne décolère pas. « Les iconographes m'appellent souvent, explique-t-il, pour savoir si je ne possède pas des photos couvrant un événement particulier... C'est devenu une pratique courante ! On ne nous commande plus rien mais on nous appelle après coup pour faire son marché... » Les services photos des journaux ferment les uns après les autres et les sites de photos gratuites se multiplient sur internet. Du coup, on retrouve à peu près partout les mêmes images stéréotypées qui ajoutent à l'uniformisation des organes de presse. Dans le même temps, les photographes peinent à faire leur métier et la profession se précarise davantage.

En quelques mots, Georges résume la situation des reporters photographes : « Nous devons de plus en plus couvrir les événements à nos frais, souvent sans certitude de vendre nos photos. Comment réaliser dans ces conditions des reportages de longue haleine ? Et puis, quand nous avons la chance d'être publiés, s'engage alors une bagarre pour être payés "dignement" et obtenir une fiche de paie en bonne et due forme... Certaines directions s'étonnant que nous ne soyons pas des auto-entrepreneurs ou des auteurs, comme si elles

ignoraient l'existence de la convention collective des journalistes. Vivre de son métier est de plus en plus compliqué. voire impossible. »

Revendication d'un barème minimum

Syndicats et associations de photographes se sont donc réunis en marge du festival, pour mettre en commun leurs revendications de barème minimum et de reconnaissance de leur statut de

journalistes. Le SNJ-CGT est de toutes ces batailles et demande que toutes les organisations soient reçues par la ministre de la Culture et de la Communication. Frédéric Mitterrand, l'année dernière, s'était engagé à « faire quelque chose ». Rien ne s'est passé et l'urgence à sauver une profession se précise. Car au delà de la vitrine de « Visa pour l'image », les droits des photographes doivent être respectés. Pour que vive l'information. **D.C.**

Les luttes sociales au festival off



Photo : photosociale

« Visa pour l'Image » snobe souvent les luttes sociales françaises. Alors, depuis 18 ans, l'union départementale CGT des Pyrénées-orientales s'inscrit dans le festival off et donne à voir des reportages « sociaux », traitant à tour de rôle de la France et des pays étrangers. Cette année, Claude Candille, photo-journaliste pigiste à *la Vie Ouvrière* puis à *la NVO*, décédé en octobre 2011, était à l'honneur. Quinze de ses clichés étaient exposés et une salle de la Bourse du travail consacrée à la photographie porte désormais son nom. Une façon pour la CGT des Pyrénées-orientales d'honorer un journaliste militant syndical et au-delà, d'affirmer sa participation au combat pour une information de qualité.

Comme un journaliste de presse écrite aux JO

Couvrir les Jeux Olympiques pour un titre de presse écrite, c'est passer après les télévisions, les radios et les agences de presse. Témoignage.

Par Patrick Lafayette

Pour mes sixièmes Jeux Olympiques (trois d'été, trois d'hiver), j'étais une nouvelle fois intégré à la grande transhumance des envoyés spéciaux (un peu plus d'une quarantaine) de *L'Équipe*. Londres n'a pas marqué de changements très notables par rapport aux éditions précédentes, si ce n'est que chez nous, comme dans d'autres rédactions semble-t-il, le processus d'intégration (avant une fusion, à terme ?) « papier-web » s'est encore accéléré. Dans un forcing qu'on aimerait plus attentif à la qualité et aux conditions de travail des uns et des autres, bien sûr... Mais tout va si vite, en ce domaine comme dans beaucoup d'autres autour de nous, que les garde-fous que posent représentants syndicaux et délégués du personnel menacent chaque jour d'être enfoncés.

« Papier » et internet: la double casquette

D'après les chiffres de « London 2012 », il y avait environ 6 000 reporters, rédacteurs et photographes, habilités à occuper les 31 000 m² du centre de presse (le Main Press Center, MPC, qui jouxtait l'IBC, les locaux des télévisions, au cœur du Parc olympique) sur un total de 20 000 personnes accréditées pour suivre l'événement et en rendre compte, tous types de médias confondus. Impossible de distinguer, parmi ces journalistes, ceux

qui œuvraient uniquement pour la presse écrite et ceux qui travaillaient pour les sites Internet, sachant, que la plupart d'entre eux portent désormais la « double casquette », accord d'entreprise signé en bonne et due forme ou pas...

Les conditions d'exercice ont été, dans l'ensemble, relativement acceptables. Renseignements pris auprès des confrères « free lance », les accréditations demeurent gratuites, mais leur nombre, par pays, est limité et soumis à l'arbitrage, via l'UJSF (Union des journalistes sportifs de France) pour la France, des Comités olympiques nationaux. Gratuité aussi pour les déplacements par navettes, vers les lieux de compétition, et dans les transports en commun londoniens. Une connexion Internet, pour la durée des Jeux, était facturée entre 90 et 150 livres (de 115 à 190 euros), selon le niveau de service désiré.

Du rap à plein tube pendant l'interview

Parmi les points noirs, quelques sites mal fagotés ou sous-dimensionnés: la zone d'interviews du BMX, sport jeune et « fun », était installée sous des baffles diffusant les hurlements de l'animateur ou du rap à plein tube. Impossible, dans ces conditions, d'entendre ou enregistrer son interlocuteur... La piscine souffrait d'une exigüité et d'un manque de places indigne du « deuxième sport

olympique » qu'est la natation. Quelques centres de presse secondaires (comme ceux de l'aviron, du contre la montre cycliste ou du VTT, entre autres) n'offraient pas un siège, un coin de table et un accès Internet pour chacun des confrères présents.

Évidemment, la presse écrite est reléguée de plus en plus loin du contact avec les athlètes. En « zone mixte », le sportif passe d'abord devant les télévisions détentrices des droits, puis les radios détentrices des droits, puis les télévisions et radios simplement « accréditées », puis les agences de presse, avant d'arriver, en quatrième rideau, jusqu'aux journalistes de presse écrite. Le plus souvent dans une bousculade peu propice à poser de vraies questions et obtenir des réponses utilisables... D'autant que la conférence de presse des trois médaillés, repoussée après les obligations protocolaires (et, souvent, après le contrôle antidopage et quelques directs pour les télévisions), intervient très tard. Trop tard pour les rédactions ayant peu de journalistes sur le terrain ou contraintes à des délais de bouclage serrés.

Enfin, les contrôles de sécurité (heureusement plutôt bien organisés et vite fluidifiés au fil des jours) étaient nombreux et répétitifs. Quant aux prestations dans les cafétérias des salles de presse, elles étaient minimalistes et horriblement chères. Les Jeux sont aussi (d'abord ?) un juteux business. ■

Désormais, ce sera une télé qui aura un journal...

L'année dernière, pour éviter que le sort réservé à ses actionnaires paraisse trop choquant, le groupe Amaury versait une « prime dividendes » à ses salariés. Cette année, rien ne va plus et il faut supprimer 46 postes à *L'Équipe* et à *France Football*, dont 37 à la rédaction.

Depuis 2005, le nombre de salariés du groupe L'Équipe est déjà passé de 570 à 460. Mais parallèlement, Amaury investit plusieurs dizaines de millions d'euros dans sa chaîne de télévision L'Équipe TVHD, sans espérer de bénéfices avant 2020. « Avant,

L'Équipe était un journal qui avait une télé, désormais ce sera une télé qui aura un journal », a d'ailleurs déclaré François Morinière, directeur général de la SNC L'Équipe, après l'obtention d'un canal sur la TNT. « Mais quel journal et pour combien de temps encore ? », s'interroge le SNJ-CGT de L'Équipe

dans un communiqué du 11 septembre, réagissant à l'annonce des 46 suppressions de postes voulues par la direction. « Améliorer la qualité grâce au "nouveau journal" promis pour début 2013 est un défi intenable après de telles coupes dans les effectifs alors même que le quotidien, en raison du caractère tardif des événements qu'il couvre, restera très compliqué à faire, quel que soit le système d'édition utilisé », commente le SNJ-CGT, qui revendique « un projet ambitieux de relance éditoriale, seul à même de contrer la désaffection croissante des lecteurs ». Selon les chiffres de l'OJD, le quotidien *L'Équipe* est passé de 361 000 à 292 000 exemplaires payés, entre 2006 et 2011. ■

MORALISATION DU CAPITALISME



Une heure de pub gratuite sur France 2

Voilà ce dont a bénéficié Adidas le 13 août, à l'occasion du retour des athlètes français à Paris, après les JO de Londres. Le célèbre logo de l'équipementier sportif était omniprésent, des bus à impériale qui ont permis la descente des Champs Élysées à la boutique de la marque, dans laquelle une journaliste intervenait en direct. Dans un communiqué du 16 août, le SNJ-CGT expliquait attendre « avec impatience les réactions du CSA et du gouvernement » pour rappeler France Télévisions au « nécessaire respect des missions de service public ». Il attend toujours...

Turquie

« Le climat de peur se poursuit »

Interview. Ercan Ipecki, dirigeant du Syndicat turc des journalistes (TGS)

Propos recueillis par Patrick Kamenka

Des dizaines de journalistes turcs et kurdes comparaissent en justice. De quoi s'agit-il ?

Début septembre, la Turquie a été le théâtre d'une longue série de procès de journalistes turcs et kurdes – pour la plupart en prison – travaillant pour des médias de gauche, jugés pour leurs activités professionnelles. Le 6 septembre, trois journalistes ont été jugés, accusés de travailler pour un magazine engagé à gauche. Un seul d'entre eux a été libéré. Le 10 septembre, à Istanbul, 44 journalistes comparaissaient devant la justice ; 34 d'entre eux restent derrière les barreaux, après la libération de deux détenus à l'issue de l'audience. Le 12 septembre, le cas de la journaliste Hatice Duman, condamnée à la prison à vie, passait en appel. Le jugement a été mis en délibéré au 10 octobre. Le 13 septembre, à Diyarbakir, Bedri Adamir, propriétaire des Éditions Aram et journaliste au quotidien kurde *Harwar*, en prison depuis

janvier 2010, comparaissait, mais sans obtenir sa libération. Le lendemain à Istanbul, les journalistes d'OdaTV étaient auditionnés. Deux d'entre eux ont été libérés, après qu'une expertise eut indiqué que les documents compromettants utilisés par l'accusation ont été introduits à l'aide de virus sur les disques durs de la rédaction. Le même jour à Silivri, près d'Istanbul, cinq journalistes étaient entendus dans le cadre de l'affaire Ergenekon⁽¹⁾. L'attitude du gouvernement turc n'a pas changé face aux journalistes. Le climat de peur se poursuit. Le premier ministre Erdogan continue à qualifier de « terroristes » les journalistes qui sont emprisonnés. Nous condamnons cette attitude et exigeons la libération de tous les journalistes emprisonnés, car c'est la liberté de la presse qui est en cause. De plus, nous demandons que soient appliqués dans notre pays les standards européens en matière de liberté de la presse, d'autant que la Turquie est candidate à entrer dans l'Union européenne.

Combien reste-t-il de journalistes en prison ?

Il reste aujourd'hui 76 journalistes détenus dans les prisons turques. Tous sont accusés d'être membres d'organisations

terroristes et d'avoir fait de la propagande. Ce chef d'accusation permet aux autorités de mettre les journalistes derrière les barreaux, sinon c'est quasiment impossible. Notre syndicat exige que la loi anti-terroriste soit abolie, tout comme les cours spéciales de justice.

Comment apporter notre solidarité dans ce combat ?

Il est très important que les syndicats de journalistes en Europe participent à la « campagne d'adoption » des journalistes en prison, lancée par la Fédération européenne des journalistes⁽²⁾. Cette campagne doit informer l'opinion publique européenne sur les réalités en Turquie où les droits de l'Homme sont violés pour ce qui touche à la liberté de la presse et de la liberté d'expression. Ainsi, les citoyens pourront interpellier leurs gouvernements afin que s'exerce une pression sur Ankara pour obtenir la libération des journalistes emprisonnés et la réforme du Code Pénal et de la loi anti-terroriste. S'il n'y a pas de pression en ce sens, les gouvernements continueront à privilégier les relations d'État à État sans prendre en compte les violations des droits de l'Homme en Turquie. Cela est d'autant plus grave pour les journalistes derrière les barreaux, que la Turquie joue un rôle important dans les relations internationales, notamment au Moyen-Orient et dans le nord de l'Afrique. ■

Le SNJ-CGT alerte Laurent Fabius

À l'occasion de sa visite en Turquie, en août dernier, le SNJ-CGT a écrit à Laurent Fabius, ministre des Affaires étrangères, pour « attirer [son] attention sur la grave situation que connaissent les journalistes turcs dont une centaine sont détenus – pour certains depuis plusieurs années – sous le prétexte de la lutte anti-terroriste ». Nous lui avons rappelé les initiatives de la FEJ (Fédération européenne des journalistes) et de la FIJ (Fédération internationale des journalistes) dans ce dossier. « Cette solidarité a d'ailleurs permis la libération d'un petit nombre de journalistes. Beaucoup d'entre eux demeurent emprisonnés en attente d'un jugement », précisait notre courrier, qui concluait que « maintenir en détention des journalistes pendant plus de quatre ans sans jugement ni décision d'un tribunal n'est acceptable dans aucun pays démocratique ».

(1) Ergenekon est le nom d'un présumé réseau criminel turc qui serait composé d'officiers de l'armée et de la gendarmerie, de magistrats, de mafieux, d'universitaires et de journalistes.

(2) Le SNJ-CGT a « adopté » un journaliste d'OdaTV, Dogan Yurdakul, libéré depuis pour raisons de santé. L'Humanité a « adopté » Soner Yalçın, dirigeant d'OdaTV.

Turquie

Y a-t-il quelqu'un là-bas ?

Soner Yalçın est un journaliste turc emprisonné. Il est parrainé par le journal *L'Humanité*. Ce texte est la traduction d'une lettre qu'il a écrite.

De temps en temps dans ma cellule, où l'eau est coupée 17 heures sur 24, où la lumière n'est jamais éteinte et où je suis observé nuit et jour par deux caméras, je me surprends à me poser à moi-même la question à haute voix : « Y a-t-il quelqu'un là-bas ? » Je suis détenu dans l'attente d'un procès depuis près de deux ans à la prison de Silivri, à Istanbul. Je ne sais pas combien de temps va durer la procédure judiciaire et je crains d'être déjà condamné à l'oubli. Tout cela m'arrive car j'ai commis le crime majeur : penser et être journaliste.

Je m'appelle Soner Yalçın. J'ai 47 ans et je suis journaliste depuis 25 ans. J'ai dirigé de grands journaux et des chaînes de télévision turques. Dernièrement j'étais journaliste au quotidien *Hürriyet*. J'ai écrit douze ouvrages. Je suis un auteur populaire en Turquie, tous les livres ayant été tirés à plus de 100 000 exemplaires. J'ai créé le site d'information « OdaTV ». J'ai consacré toute ma vie professionnelle à des recherches sur l'histoire récente de mon pays et j'ai écrit sur les affaires de meurtres perpétrés par des tueurs non identifiés, sur des organisations illégales opérant au sein de l'État, sur les gangs, les mafias et les factions religieuses extrémistes.

J'ai été menacé de mort en raison de mes écrits. J'ai dû me cacher pendant des mois, mais j'ai continué à écrire la vérité. J'ai témoigné devant la Cour de Strasbourg et devant les commissions du Parlement turc qui enquêtent sur les liens entre l'État et la mafia. Je n'ai jamais adhéré à aucun parti politique ou autres organisations, j'ai seulement

été membre d'associations professionnelles de journalistes. Je suis connu en Turquie comme journaliste et non pas pour des raisons d'appartenances politiques.

Mais malgré cela, je suis détenu, car je suis accusé d'être membre de « l'organisation Ergenekon », sur laquelle la justice enquête depuis cinq ans. Quelles preuves ont-ils ? Des documents fournis par la Sécurité d'Etat, des documents Word découverts dans les ordinateurs d'OdaTV. Mais ce ne sont pas nos documents. Ils ont été postés sur nos ordinateurs à l'aide d'un virus. Nous avons prouvé que ces documents nous étaient fausement attribués grâce à des experts auprès de trois différentes universités turques et à une société américaine spécialisée dans la lutte contre la cybercriminalité. Selon nos hypothèses, un groupe religieux lié à la police serait à l'origine de cette opération.

En fait, la lecture des 134 pages de l'acte d'accusation montrent ce qui est réellement derrière ce procès. Le mot « information » est mentionné 361 fois, « livre/écriture » 280 fois, « papier » 53 fois, « interview » 26 fois et « article » cinq fois. Il n'est fait nulle part mention d'arme, de bombe, de meurtre, de protestation dans ce document. Lors de mon interrogatoire, les questions des juges n'ont porté que sur les points suivants : « Pourquoi avez vous mentionné cette information ? » ou « Pourquoi avez vous publié cette interview ? »

Voilà le crime dont je suis coupable : poser des questions, chercher la vérité,

écrire sur des faits réels. En d'autres mots, mon crime est d'avoir fait mon travail.

Mes collègues en Turquie savent très bien que j'ai été jeté en prison par un complot diabolique à mon encontre. Mais ils savent que s'ils écrivent sur mon cas, ils seront soit licenciés, soit mis derrière les barreaux. C'est pourquoi je vous écris cette lettre. Dans mon pays, proférer des opinions est encore considéré comme un acte de terrorisme. Je vous écris cette lettre car je vous considère comme « compagnon de crime ». Nous avons appris de vous les valeurs du siècle des Lumières, de la liberté d'expression et du rationalisme.

N'êtes-vous pas Érasme, Descartes... Camus ?

N'êtes-vous pas Giordano Bruno, mort pour avoir défendu ses idées ?

N'êtes-vous pas Émile Zola, qui a soutenu Dreyfus ?

N'êtes-vous pas Theodor W. Adorno, qui a écrit : « Il n'y a pas de vraie vie dans la vie fausse » ?

Chers amis, oui vous êtes mes « compagnons de crime ». Je vous invite à agir. Montrez-moi que je ne suis pas seul et que je ne suis pas voué à être jeté aux oubliettes. Devenez ma voix, soyez mon stylo ! Abattez ces murs de prison construits sur des mensonges. Dans le cas contraire, depuis ma cellule, où je suis placé intentionnellement en isolement pour que je perde mes qualités humaines, où je me languis de la terre, des fleurs, des arbres et de mon fils qui a 12 ans, je vais continuer à crier à haute voix ces mots : « Y a-t-il quelqu'un là-bas ? » ■

Tunisie

Du blanc à la une des quotidiens, pour alerter l'opinion publique

Les unes des quotidiens *As Sabah* et *le Temps* du vendredi 17 août se sont distinguées par un blanc en lieu et place de leurs éditoriaux.

Par Amel Bejaoui *

Ce « blanc » a été décidé par les journalistes en signe de protestation contre la nomination gouvernementale, à la tête de la société éditrice des deux titres, d'un PDG connu pour avoir été au service de l'ancien régime en tant qu'ancien fonctionnaire au ministère de l'Intérieur, fraîchement reconverti en thuriféraire des nouveaux maîtres de la Tunisie.

Au-delà de tout un mouvement de protestation mené par les journalistes, encadré par le Syndicat des journalistes tunisiens et soutenu par la société civile et même par un certain nombre de constituants, le « blanc », longtemps interdit par le régime de Ben Ali, interpelle et suscite de nombreuses interrogations dans le contexte actuel, où les médias subissent un retour de manivelle évident, depuis que Ennahdha est au pouvoir.

Un signe de liberté

Le « blanc » est un signe de liberté, dans la mesure où il permet d'exprimer un mécontentement et une dénonciation, et devrait, logiquement, nous réjouir du fait que des

journalistes peuvent, enfin, protester, à travers leur propre média, contre ce qu'ils peuvent considérer comme étant contraire aux valeurs éthiques et déontologiques, notamment quand il s'agit d'une nomination qui épouse à la lettre le style de la dictature de Ben Ali : négociations secrètes, des choix qui privilégient la soumission à la compétence et le dédain teinté de mépris des rédacteurs.

Dans des pays démocratiques, ce « blanc » peut paraître banal et peut même ne pas être remarqué par le lecteur, habitué à la liberté d'expression sous toutes ses formes. Mais en Tunisie, les choses ne sont pas si évidentes. Car quand on a subi le poids du verrouillage des libertés et, essentiellement, celui de la presse, à l'époque du parti-État RCD, on est en mesure de réaliser l'importance d'un « vide » et d'en saisir tout le sens. C'est, incontestablement, un acquis en soi, en temps de dictature.

Longtemps banni pour ce qu'il illustre, dans toute sa « clarté », comme censure et absence de liberté sous l'ancienne dictature, ce « blanc », subitement retrouvé, ne laisse pas indifférent. On l'a presque oublié.

Disparu du champ médiatique et omis, car certainement impensable encore, même en tant que méthode de protestation civilisée, depuis la révolution tunisienne, on a presque envie de le préserver comme un objet précieux, vu la précarité du secteur et l'affaiblissement du corps journalistique depuis le 23 octobre, date des élections pour l'Assemblée nationale constituante en Tunisie.

Procès contre des journalistes

Aujourd'hui, au moment où les médias sont, au fur et à mesure, récupérés et mis sous la botte du seul et unique véritable dirigeant, le parti Ennahdha, sous les ordres directs du premier ministre, Hamadi Jebali; au moment où des procès, pour la plupart, iniques, sont intentés contre des journalistes et autres citoyens, où d'autres sont empêchés d'exercer leur métier, quand ils ne sont pas violentés dans l'impunité totale; au moment où le secteur souffre d'un vide juridique qui aggrave cette impunité et qui ne protège pas l'intégrité physique et morale des journalistes; au moment où tout le secteur est hypothéqué à des fins électoralistes et où le pouvoir n'a pas mieux trouvé que le secours des seconds couteaux du RCD pour garder sa mainmise sur le quatrième pouvoir, l'on se demande vraiment si les journalistes, faute de pouvoir faire couler leur encre en toute liberté, seraient, au moins, capables de préserver, ne serait-ce que ce « blanc », en guise d'adresse à l'opinion publique. ■

** Amel Bejaoui est une journaliste tunisienne. Ce texte a été publié dans les pages « Tribunes & idées » de l'Humanité du 21 août dernier. Nous le reproduisons avec l'autorisation des intéressés. Les intertitres sont de la rédaction de Témoins.*

Soutien aux confrères tunisiens en lutte

Dans un communiqué commun daté du 12 octobre, le SNJ, le SNJ-CGT et le SJ-CFDT, les trois syndicats français de journalistes adhérents à la FIJ (Fédération internationale des journalistes), « apportent leur totale solidarité aux journalistes tunisiens du groupe de presse Dar Assabah, en grève pour exiger l'indépendance de tous les titres de leur rédaction. Avec leur syndicat SNJT, nos camarades exigent le départ de Lotfi Touati, un ancien béaliste récemment nommé à la tête de cette rédaction par le gouvernement. » « Plus d'un an après la victoire de la révolution tunisienne, la volonté du gouvernement de contrôler les médias et les journalistes n'est pas une faute, mais un crime contre la libre expression », poursuit le communiqué, qui précise que « les trois syndicats français appellent avec la FIJ les autorités tunisiennes à stopper cette politique sans issue ».

Aux URNES, salariés des TPE !

Du 28 novembre au 12 décembre, les salariés des entreprises de moins de onze personnes sont appelés à voter. Interview de Philippe Lattaud, en charge de ce dossier à la CGT.

Propos recueillis par Jacques Kmiecik

Quels sont les enjeux de ces élections ?

Ce sont 4,6 millions de salariés des entreprises de moins de onze salariés, les très petites entreprises (TPE), qui sont appelés à voter dans le cadre d'un scrutin sur sigle. C'est une première ! Ce vote sera pris en compte pour le calcul de la représentativité des syndicats, qui tiendra aussi compte des élections aux comités d'entreprise ou à défaut des délégués du personnel. Les syndicats représentatifs participeront à la gestion de divers organismes (Assurance maladie, Assurance vieillesse...) ou aux concertations sur les projets de réforme sociale : chômage, retraite, formation professionnelle. Ils négocieront aussi les accords de branches ou les conventions collectives. Beaucoup ne savent pas que leur convention collective est le produit d'une négociation. Le rappeler peut les inciter à prendre part au vote.

Quelles appréciations portez-vous sur ces nouvelles dispositions ?

Auparavant, seuls les cinq syndicats [CGT, CFDT, CFTC, FO, CFE-CGC - NDLR] bénéficiant depuis la Libération d'une présomption irré-

fragable de représentativité pouvaient négocier. Chacun comptait pour un. La CFTC comptait ainsi autant que la CGT. Pour qu'un accord soit déclaré valable, il suffisait que trois organisations sur cinq le signent. Depuis la loi sur la représentativité de 2008, pour être valable, un accord doit être approuvé par des syndicats qui représentent au moins 30 % des salariés. À l'époque des discussions, nous devions même tendre vers les 50 %. L'idée était qu'un accord soit l'expression d'une volonté majoritaire. À la CGT, nous aurions aimé que ce scrutin dans les TPE permette l'établissement de commissions paritaires interprofessionnelles régionales. Elles auraient été chargées de questions – formation professionnelle, œuvres sociales, vacances, prévoyance, etc. – susceptibles d'améliorer le quotidien des salariés. Nous aurions ainsi eu une amorce de dialogue social dans les TPE. C'était prévu, mais cela a échoué. Après lobbying du Medef, l'UMP s'est alors rangé à l'avis du patronat. Cela enlève de sa substance à cette élection. Nous le dénonçons d'autant plus qu'aucun moyen n'est mis en œuvre pour favoriser le vote. Il

n'y aura pas de panneaux électoraux, ni de flashes télévisuels de sensibilisation. Les salariés recevront, début novembre, les professions de foi et les bulletins de vote à leur domicile. Ils auront trois semaines pour voter par voie postale ou électronique dans le cadre de scrutins régionaux. Cela laisse la possibilité à des organisations régionales de se présenter.

Comment la CGT organise-t-elle sa campagne ?

Elle a commencé dès le mois de mai. Cet été, beaucoup d'initiatives ont été prises, bien que le ministère du Travail refuse toujours de nous donner les adresses des entreprises concernées par ce scrutin. Nous éprouvons donc des difficultés pour cibler les salariés. Mais l'énergie déployée contribue à rendre visible la CGT. Cette campagne conforte le rôle des Unions locales, qui en sont les maîtres d'œuvre, en coopération avec les Fédérations. Elles ont beaucoup de choses à apporter en termes de contenus revendicatifs. ■

La CGT a mis en ligne un site internet entièrement dédié à ce scrutin : www.tpe2012.cgt.fr

En direct des

Deux pigistes font condamner *Les Échos*

C'est l'histoire classique du journaliste pigiste dont la collaboration s'arrête du jour au lendemain. Elle se passe aux *Échos*, où le journaliste en question a collaboré de fin février à fin 2009, en tant que rédacteur, à un mensuel édité par le groupe, pour un rémunération mensuelle moyenne d'un peu plus de 700 euros. Une fois la collaboration stoppée par l'employeur, le journaliste a intenté une action aux Prud'hommes, qui l'ont « débouté [...] de toutes ses demandes ». La Cour d'appel, dans un arrêt du 20 septembre dernier, notant « qu'aucun contrat de travail écrit n'est intervenu entre les parties » a requalifié « la relation de travail en contrat à durée indéterminée à compter du 1^{er} février 2001 ». « La SAS Les Échos a mis un terme au contrat en cessant de recou-

rir aux services » du journaliste, « ce qui dans les circonstances de l'espèce s'analyse en un licenciement sans cause réelle et sérieuse », poursuit l'arrêt. Avec pour conséquence logique la condamnation des *Échos* à verser différents rappels (ancienneté, congés payés, treizième mois...), indemnités de préavis, indemnité de licenciement, dommages-intérêts... Pour un total de plus de 20 000 euros.

C'est l'histoire, tout aussi classique, du journaliste rémunéré à la pige alors qu'il travaille quotidiennement pour une entreprise de presse, qu'il y dispose même d'un poste de travail et qu'il figure aux plannings de service. Cette histoire, elle aussi, se passe aux *Échos*. Elle concerne une rédactrice iconographe, embauchée en 2004, qui a été élue en 2011 déléguée du personnel

suppléante SNJ-CGT. Les Prud'hommes de Paris ont requalifié son contrat de travail en CDI à temps plein. Ils se sont basés sur les éléments cités plus haut (travail quotidien, poste de travail, présence au planning) mais aussi sur le fait qu'elle était « titulaire de la carte d'identité des journalistes professionnels », qu'elle « exerçait ses fonctions de rédactrice iconographe de façon régulière », qu'elle percevait « une rémunération forfaitaire, en fonction du temps de travail », ou encore qu'elle « avait bénéficié [...] des formations proposées par l'employeur ainsi que de la prime de "partage de profits" ». Au titre des rappels de salaires et de congés payés, les *Échos* ont été condamnés à plus de 47 000 euros. La journaliste est toujours en poste dans l'entreprise. ■

Hersant : les spéculations reprennent

En juin dernier, fâché que ses exigences drastiques de suppressions de postes n'aient pas été accueillies à bras ouverts par les syndicats, le groupe de presse belge Rossel disait renoncer à faire une offre de rachat des titres de GHM (Groupe Hersant Médias). Selon un article publié le 26 septembre sur le site des *Échos*, GHM « pourrait finalement être cédé progressivement, par appartements : un protocole devrait être signé dans les semaines qui viennent pour entériner le principe d'une cession, entre les banques, les actionnaires du groupe familial et le management ». On évoque parmi les repreneurs possibles Rossel, encore lui, et le Crédit Mutuel. Le site des *Échos* précise que « l'objectif est désormais de céder les actifs restants afin de rembourser les banques [auxquelles GHM

doit 215 millions d'euros - NDLR], même s'il est d'ores et déjà clair qu'elles ne retrouveront pas leur mise ». Pas un mot sur le sort des salariés qui, eux, risquent de nouvelles charrettes de licenciements. En revanche, pas de souci à se faire pour Philippe Hersant qui, après avoir saigné GHM, pourra continuer à créer son petit empire de presse en Suisse. ■

Getty Images, l'AFP et Carlyle

En août dernier, l'agence photo et vidéo Getty Images a été rachetée, pour plus de trois milliards de dollars, par ses fondateurs et dirigeants et Carlyle, un fonds d'investissement « connu comme étant lié au complexe militaro-industriel américain », relève le SNJ-CGT dans un communiqué. Le SNJ-CGT rappelle d'autres réalités. Getty Images a ainsi « réussi à complètement déréguler le marché de la

photographie de presse, notamment en commercialisant des photos libres de droits (photos d'amateurs) » et « en cassant les statuts sociaux ». De son côté, Carlyle a investi en 1999 dans *le Figaro*, avant de se retirer « en 2002 avec un joli bénéfice ». Carlyle a aussi acheté à l'État, en 2003, les locaux de l'Imprimerie nationale pour les revendre quatre ans plus tard. « Bénéfice : 171,5 millions (à la charge du contribuable français !) », précise le SNJ-CGT.

Or, Getty Images et l'AFP ont signé en 2002 un accord de délégation de couverture. « Pour le SNJ-CGT, il serait temps pour l'AFP de rompre son accord avec Getty Images et son nouveau propriétaire à l'éthique et aux principes peu scrupuleux. Sinon les dérives déontologiques et de choix de "couverture", dénoncés régulièrement par les photojournalistes, risquent de s'accroître. Au détriment d'une information complète et sourcée à laquelle a droit chaque citoyen », conclut le communiqué du syndicat. ■

rédactions

Montrer patte blanche pour travailler gratuitement

« Le premier site de touri-journalisme ». Voilà comment se présente le site « Caraporters », qui diffuse des reportages sur des destinations touristiques à travers le monde. Jusque-là, rien de choquant. Les choses se gâtent quand on consulte la « charte éditoriale ». Le privilège de publier un article sur Caraporters est réservé « aux journalistes francophones titulaires de la carte de presse dans leur pays et qui respectent scrupuleusement la charte d'éthique des journalistes français [dans sa version modifiée par le SNJ en 2011 - NDLR], aux anciens journalistes français qui ont eu la carte de presse pendant au moins dix ans, aux étudiants en journalisme étant au moins en deuxième année et inscrits dans l'une des treize écoles reconnues par la profession ». Espérons que les écoles de journalisme sont associées à cette initiative à leur insu. Caraporters se réclame en effet d'un « journalisme participatif et non-rémunéré ». Le tout justifié par de beaux discours sur une « information libre et indépendante », à destination de « ceux qui désirent préparer un voyage en dehors de l'assistance des traditionnels guides souvent soumis à des contraintes publicitaires qui limitent leur liberté d'expression ». Caraporters assure être une structure « à but non lucratif », dont les recettes publicitaires servent uniquement à payer le fonctionnement du site. L'« information libre et indépendante », particulièrement pour des reportages à l'étranger, qui supposent des frais importants, n'est-elle pas, d'abord, celle qui est rémunérée à sa juste valeur ? ■

Lille : les 20 ans du Club de la presse

Créé en 1992 par une poignée de journalistes, le Club de la presse du Nord-Pas-de-Calais a fêté ses 20 ans le 20 septembre, à la Plaine Images. Cette zone d'entreprises aménagée dans d'anciennes usines textiles de Tourcoing accueille notamment les studios de la chaîne locale d'information continue Grand Lille TV. Installé à Lille, le Club de la presse est un lieu de débats et d'échanges autour des questions liées aux médias et à la communication. Le congrès national du SNJ-CGT, en mars 2010, s'était déroulé à deux pas de ses locaux. Au premier soir du congrès, le SNJ-CGT y avait d'ailleurs été accueilli⁽¹⁾. Le Club de la presse compte environ 500 membres, journalistes, communicants, associations, collectivités, entreprises... Il est statutairement présidé par un journaliste. ■

(1) Lire l'article paru à l'époque sur le site du Club de la presse : www.clubdelapressenpc.org/en-congres-federal-a-lille-le-snj.html

France Soir, c'est fini

Dans notre dernier numéro (juillet-août-septembre 2012), nous annoncions que le tribunal de commerce prononcerait probablement fin juillet la liquidation de *France Soir*. L'édition « papier » avait déjà disparu et ce titre mythique n'existait plus que sur le Web depuis fin 2011. La liquidation a malheureusement bien été actée, après que le propriétaire, le milliardaire russe Alexandre Pugachev, a jeté l'éponge et devant l'absence de projets de reprise. « Dans le silence le plus complet des pouvoirs publics et des patrons de la presse, les 49 salariés – dont 42 journalistes – sont jetés à la rue et viennent augmenter le nombre de chômeurs que

compte la profession », a commenté le SNJ-CGT, pour qui « le pluralisme de la presse est en deuil ». ■

Un « scoop » théâtral

Jusqu'en décembre, au théâtre Tristan Bernard à Paris, Marc Fayet, l'auteur du « Mec de la tombe d'à côté », met en scène sa dernière production, « Scoop », une pièce qui, sous les dehors d'une intrigue sentimentale, met aux prises trois générations de journalistes. Le vieux baroudeur qui n'attend plus rien, ni de sa profession, ni de la vie, le présentateur de télé avide de scoops les plus « trash » et le jeune, fraîchement sorti d'une école de journalisme en quête de savoir. Marc Fayet, assisté de Lila Redouane, met en exergue toutes les dérives du journalisme d'aujourd'hui, dont le leitmotiv se résume à cette triste réalité : « Mieux vaut être le premier à se tromper plutôt qu'être le deuxième à dire la vérité ». Marc Fayet avance aussi des solutions pour revenir à un journalisme vrai, digne, éthique. Une pièce à voir, de l'étudiant en école de journalisme au vieux reporter, usé d'avoir parcouru le monde entier à la recherche de la vérité et pas uniquement du « scoop ». ■

SNJ-CGT La Marseillaise : un nouveau blog

Le SNJ-CGT de *La Marseillaise* et de *L'Hérault du Jour* a mis en ligne son nouveau blog⁽¹⁾, qui a une double vocation : améliorer la communication et la circulation d'information ; recueillir votre contribution afin que le journal puisse développer son potentiel en terme de contenu et d'identité. C'est sur ce terrain que la bataille se joue. ■

(1) <http://uncanardpleindenvie.net>

Claude Lévy

Claude Lévy est décédé cet été à l'âge de 73 ans. Membre très actif de la section de l'AFP du SNJ-CGT, il a continué à militer après sa retraite au sein du syndicat. Il a toujours défendu le statut de 1957. Dès qu'il y avait des menaces sur l'avenir de l'agence il organisait des rendez-vous au Sénat ou au palais Bourbon avec les différents groupes parlementaires, qu'il connaissait bien du fait de sa longue carrière au sein du service politique de l'AFP. Grâce aussi à sa fine connaissance des arcanes du Palais du Luxembourg et à ses relations avec bon nombre de sénateurs, il a poussé de toutes ses forces à la tenue d'une réunion au Sénat pour faire échec aux détracteurs du

statut d'indépendance de l'agence, où il était entré en 1983.

Claude a joué un rôle non négligeable dans les négociations pour faire échec à la suppression de l'abattement fiscal des journalistes. C'est lui qui prenait les rendez-vous avec les députés, les sénateurs et les ministres. C'est encore lui qui avait permis d'intermédiaire avec le nouveau Premier ministre, Lionel Jospin, pour les discussions qui ont abouti à la création de l'allocation pour frais d'emploi des journalistes.

Les plus anciens de la section ont milité avec Claude des décennies durant même si parfois les relations pouvaient être tendues du fait du caractère entier et parfois explosif de notre camarade.

Il ne manquait aucune manifestation de la CGT où on le retrouvait au sein du cortège de notre syndicat, notamment au premier mai ou encore contre la réforme des retraites sous le quinquennat Sarkozy. Très tôt dans sa carrière son engagement syndical et sa détermination professionnelle lui ont valu de connaître des difficultés avec la hiérarchie. Il a dû ainsi quitter *l'Est Républicain* devant l'intransigeance et la censure patronales. Claude était un militant syndical, mais il s'était aussi engagé dans le combat politique. Il a longtemps milité dans les rangs du Parti communiste après avoir été au PSU. Il a ensuite rejoint le PS et a été pendant plusieurs années conseiller municipal du XIV^e arrondissement de Paris, où il habitait. ■

À la mémoire d'Anne Thoraval

On peut bien l'avouer maintenant... On imagine que la directrice de la Commission arbitrale aurait dû rester totalement neutre. Et pourtant, combien de fois s'est-elle offusquée d'une décision trop sévère ou de la pingrerie de certains arbitres patronaux ! Anne Thoraval s'est éteinte au mois de juillet, à l'âge de 55 ans et c'est une alliée que les journalistes ont perdue. De son poste - elle occupait également depuis vingt ans la fonction de directrice adjointe de la Commission de la carte d'identité des journalistes professionnels (CCIJP)

- elle gardait à la fois un œil taquin sur nos travers (« Mais ils lisent les courriers qu'on leur envoie, ces journalistes ? Mais ils sont toujours aussi mal organisés ? ») et un regard pertinent sur les difficultés d'une profession, où elle voyait bien la précarité et la paupérisation gagner du terrain. Avec la multiplication des plans sociaux, et donc des recours à la Commission arbitrale (qui détermine les indemnités de licenciement au-delà de quinze ans), sa générosité et sa faculté à s'intéresser aux autres avaient toujours plus de matière à s'exprimer. À la cérémonie de recueillement en

hommage à notre confrère et ami Claude Candille, elle avait, dans une totale improvisation, pris la parole de manière extrêmement touchante. On espère avoir trouvé les mêmes mots pour vous, Anne.

À son mari, à sa fille et à ses petites-filles, le SNJ-CGT exprime ses plus sincères condoléances. ■

Thierry Cerinato,
élu SNJ-CGT à la CCIJP

Une messe à sa mémoire sera célébrée le jeudi 25 octobre, à 19 h, en l'église Saint Lambert, 2, rue Gerbert, Paris 15^e (Métro Vaugirard - Ligne 12).

Un saltimbanque subversif !

Un saltimbanque subversif : c'est sûrement ce que l'on retiendra de Gérard Gelas, créateur du Théâtre du Chêne noir à Avignon, dont André Baudin trace les parcours de vies faits de résistances, artistiques et politiques (1).

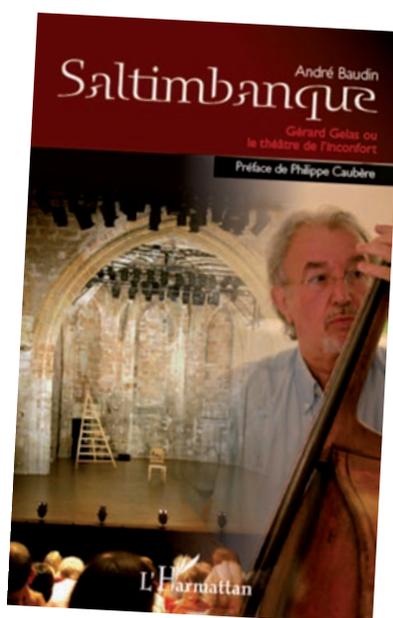
Par Jean-François Téaldi

Cette véritable épopée humaine démontre que les combats artistiques menés par Gérard en Avignon, sont aussi des combats politiques. Le récit est truffé d'anecdotes contextualisées, révélatrices des utopies des années 60, qu'André a partagées. D'où une intimité, une proximité qui s'affichent tout au long des pages. Qui se rappelle encore, excepté ceux qui y ont participé, de l'histoire de la sulfureuse Paillasse aux seins nus, montée en 68 à Avignon, interdite avant d'avoir été jouée par un préfet... qui ne l'avait jamais vue ? De l'arrestation et de la mise en garde à vue de Gérard ? Ses créations, plus récentes, comme le Crépuscule du Che ou les Confidences à Allah, montrent avec ces seuls mots, combien le théâtre de Gérard a toujours été vécu en osmose avec l'actualité, sans pour autant renier la culture mistralienne propre aux lieux, ni ses inspirateurs : Godard, Char, Breton et Genet, mais aussi Coltrane et le rock des Chaussettes Noires ou encore les écrits marxistes, existentialistes et situationnistes.

Les coulisses du théâtre au quotidien

L'ouvrage nous fait entrer dans les coulisses du théâtre ; non pour y

trouver quelques anecdotes plus ou moins frivoles, mais pour comprendre et vivre au quotidien les difficultés, les embuches, les guet-apens, les trahisons, les combats à mener, pour créer... sans se renier.



Gérard a bâti son théâtre, d'abord dans des MJC, en lien avec la classe ouvrière d'Avignon, en osmose avec sa compagnie où débutait le jeune Daniel Auteuil, tant il est vrai qu'il n'est de création sur le long terme sans envie partagée de créer ensem-

ble, dans une unité d'esprit qui n'empêche pas, parfois, les désaccords, les affrontements.

C'est aussi l'occasion de revivre, d'évoquer, les origines d'un off, aujourd'hui trop souvent mué en foire, la scandaleuse mise au pilori de Jean Vilar lors de mai 68, leur père à tous, André Benedetto, ou encore Ariane Mnouchkine qui l'accueillit à La Cartoucherie lors de son exil, les courtisans de la dernière heure après la victoire de mai 81 et son accrochage public au palais des Papes avec Jack Lang et Mitterrand à propos de la « nouvelle » politique culturelle mise en place par la gauche.

Réflexion sur le regard de la presse locale

Tout cela sans oublier une intéressante critique portée par André, alors journaliste au Provençal à Avignon, sur le regard porté par la presse locale aux combats menés, réflexion sur la possibilité pour chaque journaliste de résister aux directives frileuses des hiérarchies.

Gelas, trublion à la libre parole populaire, témoin de son temps, toujours debout... résiste encore ! ■

(1) « Saltimbanque. Gérard Gelas ou le théâtre de l'inconfort », par André Baudin (préface de Philippe Caubère), éditions L'Harmattan.

Un réquisitoire des années n

Michel Diard, dans son ouvrage « L'Avatar du journaliste », tire un bilan globalement négatif des années noires du quinquennat de Nicolas Sarkozy pour les journalistes mais également pour la presse écrite et l'audiovisuel.

Par Patrick Kamenka

D'entrée de jeu, l'ouvrage cloue au pilori l'« omni-président » et son système, affirmant sans détour que « le sarkozysme repose sur le mensonge et l'illusionnisme, sur un système de communication proche de la propagande digne des régimes les plus autocratiques à la limite de l'autoritarisme ». Tout est dit dans cette analyse sans concession de la politique de l'ancien chef de l'État qui se voulait être « le rédacteur en chef de tous les médias ». Pour ce faire, il a noué des amitiés personnelles de longue date (depuis son fief de Neuilly) avec tous les décideurs des grands groupes médiatiques de Bouygues à Dassault, de Lagardère à Bolloré en passant par Arnault. Ainsi,

arrivé à l'Élysée, il a sans vergogne tout entrepris pour « dicter l'actualité aux médias », choisir ses interviewers lors de ses interventions sur le petit écran, en ne laissant « à personne le droit de communiquer ». Au-delà de l'attitude personnelle du chef de la droite française, véritable « boulimique » de l'information, Michel Diard rappelle que Nicolas Sarkozy « restera comme le président qui a fait espionner les journalistes et notamment ceux du *Monde* »...

« Mettre au pas les médias du secteur non marchand »

L'analyse faite dans « L'Avatar du journaliste » perce l'essence même de la politique sarkozyste en la matière, soulignant ce que beaucoup dans la profes-

sion ont peut-être déjà oublié : la volonté de Nicolas Sarkozy d'être au service des grands groupes de communication pour « mettre au pas les médias du secteur non marchand », c'est-à-dire le service public de l'audiovisuel, l'AEF (Audiovisuel extérieur de la France) et l'AFP. Les pages consacrées à l'AFP montrent d'ailleurs avec force détails l'acharnement systématique, des années durant, des hommes du président, qui n'ont eu de cesse de vouloir soit privatiser, soit étatiser l'agence, jugée trop indépendante au goût de l'Élysée. Le but final étant de faire sauter le statut de 1957, reflet de l'esprit du Conseil National de la Résistance. Mais c'était sans compter, écrit en substance l'auteur, sur la lutte des salariés et des syndicats, au premier

L'Huma censuré

Comme l'écrit Rosa Moussaoui, journaliste à l'Humanité, dans le livre qu'elle cosigne, « il existe un abîme entre les principes républicains de Liberté et le régime d'exception illustré par la censure de la presse durant la guerre d'Algérie.

Par Jean-François Téaldi

Ne pas dire et ne pas voir. » L'état d'urgence, décrété le 3 avril 1955, permettra au pouvoir de prendre « toutes mesures pour assurer le contrôle de la presse. » Et de fait, entre 1954 et 1962, *L'Humanité* aura connu huit ans de saisies, de procès, d'amendes faramineuses (pour un total de 53 milliards d'anciens francs), d'attentats de l'OAS... Etienne Fajon, directeur du journal, sera traduit en correctionnelle. Mais aussi 313 procès,

150 poursuites, dont 49 pour « provocation de militaires à la désobéissance », 24 pour « diffamation envers l'armée », 15 pour « atteinte à la sécurité de l'État ». Ses reporters seront également expulsés d'Algérie. Tout cela parce que le journal dénonçait la torture et demandait l'ouverture de négociations.

Première saisie en août 1955

Dès le soulèvement du 1^{er} novembre 1954, *L'Huma* relate les faits, dénonce

la répression. Le 4 novembre, Marie Perrot effectue un premier reportage sur l'action des blindés dans les Aurès. Le 9, le quotidien réclame en une des négociations. Madeleine Riffaud dénonce les tortures à la Goutte d'or. « Comment fermer les yeux sur la torture ? », s'interroge-t-elle.

La première saisie sera effective le 24 août 1955, pour un reportage de Robert Lambotte sur les hameaux habités rasés à Constantine et le massacre

Les années noires du Sarkozysme



rang desquels le SNJ-CGT, qui ont mis en échec les thuriféraires internes comme externes du clan sarkozyste. Par ailleurs Michel Diard passe en revue tous les « coups » élyséens : de

l'affaire des infirmières bulgares aux États généraux de la presse écrite, qui se sont conclus, notamment, par un cadeau royal aux patrons de presse de 600 millions d'euros et toujours plus de concentrations, au détriment du pluralisme. Michel Diard analyse également la prise en « otage » du *Monde* par le trio Bergé, Niel et Pigasse (banque Lazard). C'est « le dernier quotidien dirigé par des journalistes qui passe sous contrôle des financiers », constate Michel Diard, qui étrille au passage Alain Minc, le conseiller de l'ombre de Colombani, mais également visiteur du soir de l'Élysée et mentor de Sarkozy.

« Guerre idéologique contre le service public »

Les pages consacrées au service public de l'audiovisuel constituent un vrai réquisitoire contre les politiques menées, de Valéry Giscard d'Estaing à Sarkozy. « Nicolas Sarkozy a bel et bien annoncé le 8 janvier 2008 le

déclin du service public de la télévision et la priorité donnée aux groupes privés et en premier lieu à TF1 », résume l'ancien secrétaire général du SNJ-CGT. « La guerre idéologique contre le service public est totale », avec la suppression de la publicité après 20 h et « le droit de nommer lui-même le président de France Télévisions ». Mais c'est surtout la volonté d'encadrer totalement l'information qui est derrière toutes ces manœuvres.

Le livre se conclut par un appel à faire « souffler un nouvel esprit public sur l'information » pour effacer les cinq années noires du sarkozysme. Une conclusion dont devrait tenir compte le gouvernement de Jean-Marc Ayrault, pour que le changement passe aussi dans le secteur des médias et assurer l'indépendance des journalistes face à tous les lobbies et groupes de pression. ■

« *L'Avatar du journaliste* », Michel Diard, éditions Publibook, 224 pages.

de Philippeville. Il dénonce « mechtas détruites, hommes et bébés achevés dans les gourbis en flammes, l'odeur à vomir des cadavres en décomposition, vêtements brûlés sur la chair, à la merci des charognards tournoyants. Il faut qu'en France on sache ! »

Des fonctionnaires étaient au siège du journal pour appliquer la censure. Les salariés avaient mis en place toute une organisation pour sortir, dans la nuit, une nouvelle édition du quotidien communiste avec les blancs matérialisant le bâillon. Parallèlement, des militants diffusaient sous le manteau le journal censuré.

L'Huma sera le seul journal à donner la parole aux Algériens, à évoquer la vie des parias immigrés dans les bidonvilles, participant à la prospérité métropolitaine. Tout au long de la guerre, plus de cinq millions d'exemplaires clandestins seront diffusés aux soldats.

La plume de René Andrieu, Alain Guérin, Raymond Guyot...

À la lecture des articles reproduits, on retrouve avec plaisir la plume de René Andrieu, Alain Guérin, Raymond Guyot... L'ouvrage illustre en photos les sceaux de saisie, les unes d'éditions saisies ou censurées, avec les blancs des éditions originales. Des centaines de notes renvoient aux études universitaires, aux témoignages, aux commissions d'enquêtes, au Journal officiel, au Parlement...

Les salariés de *L'Humanité* et les dirigeants du PCF payeront chèrement leur lutte pour la vérité : le domicile de Raymond Guyot sera plastiqué et quatre salariés du journal seront parmi les neuf morts de Charonne.

« *L'Humanité censuré. 1952-1962 un quotidien dans la guerre d'Algérie* », ouvrage coordonné par Rosa Moussaoui et Alain Ruscio, éditions du Cherche Midi.

